# Informations générales

Email de contact : dominique.salata@saone-et-loire.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération ET Communauté de communes Mâconnais Tournugeois

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-06-18

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Etat
* nom : Saône-et-Loire, SIREN : 71, nature : departement
* nom : CA Mâconnais Beaujolais Agglomération, SIREN : 200070308, nature : CA
* nom : CC Mâconnais - Tournugeois, SIREN : 200069698, nature : CC

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLUI
* PCAET
* SDAGE
* Projet culturel de territoire
* service public pour l’emploi local
* Programme “Habiter mieux sérénité”
* Service public efficacité énergétique
* GEMAPI
* Label Grand Site de France Roches de Solutré-Pouilly-Vergisson

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Convention globale CAF
* Contrat objectif territorial ADEME
* Convention de développement culturel (CDC)
* ORT
* Convention ANRU
* OPAH
* LEADER
* SDECA
* Schéma Mobilités
* Schéma de développement touristique

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain
* France services
* Conseillers numériques France services
* Fabrique des territoires

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* 3 axes - 12 orientations stratégiques
* Axe 1 : Préserver et valoriser un cadre bâti, paysager et environnemental remarquable dans un objectif de transition écologique
* O1 : Préserver les ressources naturelles du territoire
* O2 : Mixer sur la qualité architecturale et urbaine pour garantir l’attractivité du territoire
* O3 : Faire du tourisme un vecteur de développement territorial
* O4 : Améliorer les interconnexions et l’accès aux pôles d’équipements et d’emplois en favorisant l’intermodalité et les déplacements doux
* O5 : Réduire la production de déchets à la source et valoriser les déchets ménagers et assimilés
* O6 : Poursuivre l’effort de réduction de la consommation énergétique
* Axe 2 : Conforter la cohésion territoriale et l’armature urbaine pour organiser le maintien et l’accueil des populations
* O7 : Renforcer l’attractivité des centralités/centres-bourgs en confortant et développant les équipements et services
* O8 : Mener une politique d’habitat attractive, solidaire et sobre en énergie
* O9 : Tendre vers un territoire intelligent et durable
* O10 : Développer les coopérations et solidarités territoriales et accompagner les initiatives du territoires
* Axe 3 : Faciliter et promouvoir la création d’activités et de richesses
* O11 : Accompagner la relance et conforter l’attractivité économique du territoire
* O12 : Garantir une diversité commerciale attractive et une alimentation durable

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Sensibilisation et animation de la transition
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Réseaux verts et intelligents
* Logistique et Fret
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Formation professionnelle
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : -

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : -

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Etat
* CA Maconnais Beaujolais Agglomeration
* nom : CC Mâconnais - Tournugeois, SIREN : 200069698, nature : CC
* nom : Saône-et-Loire, SIREN : 71, nature : departement
* nom : PETR Mâconnais Sud Bourgogne, SIREN : 200076214, nature : PETR
* ADEME
* Autres si besoin
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* PETR Mâconnais Sud Bourgogne
* 3 chambres consulaires
* Conseil de développement
* Comité des partenaires

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €